

**Gestion des mâchefers : la solidarité oui, mais pas à n'importe quel prix**  
Jelica Aubry-Janketic (PS)

Le 9 octobre 2025, les cantons du Jura et de Genève ont annoncé la conclusion d'un nouvel accord renforçant leur collaboration en matière de gestion des mâchefers issus de l'incinération des déchets.

Selon le communiqué conjoint, le canton de Genève s'engage à verser une participation environnementale unique estimée entre 3 et 3,5 millions de francs, destinée au financement du renouvellement du matériel roulant des Chemins de fer du Jura. En contrepartie, le canton du Jura s'engage à prolonger la possibilité de stockage des mâchefers genevois à la décharge de la Courte-Queue, à Boécourt, pour un volume d'environ 100'000 tonnes supplémentaires sur une période de quatre à cinq ans.

Si la coopération intercantonale est une valeur à laquelle nous sommes attachés, cette décision soulève des interrogations sur le plan environnemental et territorial. Le Jura, canton encore marqué par le traumatisme environnemental de Bonfol, peut-il continuer à assumer sur son territoire le stockage des déchets d'autres cantons ?

Ces dernières années, la décharge de Boécourt a déjà fait l'objet de nombreuses inquiétudes. Les épisodes de nuages de poussières observés entre 2021 et 2023, composés notamment de métaux lourds tels que le zinc ou le plomb, ont suscité des questions légitimes sur les risques sanitaires et agricoles. Le Gouvernement jurassien lui-même a reconnu que la probabilité et l'intensité de ces phénomènes avaient été « **évaluées de manière trop optimiste** » lors de la planification. Des mesures ont certes été prises (arrosage, confinement, suivi environnemental), mais le problème n'est pas anecdotique : il montre la fragilité d'un dispositif déjà mis sous pression.

Cet accord est présenté comme un partenariat « solidaire et responsable », répondant à la fois à la pénurie nationale de sites de stockage pour ce type de déchets et à la nécessité de garantir la poursuite du transport ferroviaire à faible impact environnemental. Le communiqué précise par ailleurs que cet apport supplémentaire ne compromettrait pas la planification cantonale jurassienne, notamment la réserve de capacité pour les mâchefers produits localement jusqu'en 2050.

Au-delà de l'aspect financier de cette opération, c'est la question du rôle que le Jura souhaite jouer à l'avenir qui se pose : **celui d'un canton exemplaire en matière de durabilité ou celui d'un territoire que l'on sollicite chaque fois qu'il faut trouver une place pour les déchets des autres ?**

**Nous remercions donc le Gouvernement de répondre aux questions suivantes :**

- 1. Quelles analyses environnementales ou études d'impact ont été réalisées pour s'assurer que la décharge de la Courte-Queue peut accueillir durablement 100'000 tonnes supplémentaires de mâchefers sans conséquence négative sur les sols, les eaux souterraines ou la qualité de l'air ?**
- 2. De quelle manière cette participation financière genevoise, qualifiée de « contribution environnementale », sera-t-elle utilisée concrètement et comment sera-t-elle répartie entre le canton, les communes et les Chemins de fer du Jura ?**
- 3. Dans quelle mesure les communes concernées, en particulier celles situées sur l'axe du transport ou à proximité du site de Boécourt, ont-elles été consultées ou informées en amont de cet accord ?**

4. **Quelles mesures le Gouvernement entend-il prendre pour garantir la transparence et le suivi de cet accord auprès de la population, notamment en matière de contrôle de la qualité des mâchefers et du respect des normes environnementales ?**
5. **Enfin, quelles leçons le Gouvernement tire-t-il du passé, notamment du drame environnemental de Bonfol, pour éviter que le Jura se retrouve à nouveau à gérer, sur des décennies, les conséquences de décisions prises au nom de la « solidarité intercantonale » ?**

Jelica Aubry-Janketic (PS)

### **Co-signataires**

- Jude Schindelholz (PS)
- Lisa Raval (PS)
- Patrick Cerf (PS)
- Nicolas Maître (PS)
- Katia Lehmann (PS)
- Nicolas Girard (PS)
- Florence Chaignat (PS)
- Fabrice Macquat (PS)
- Hildegarde Lièvre Corbat (PS)
- Françoise Schaffter Houlmann (PS)

Intervention déposée officiellement le 14 octobre 2025